

# BULLETIN D'INSCRIPTION

Formations du réseau BIO NA

TITRE DE LA FORMATION : Produire de l'énergie renouvelable – zoom sur la méthanisation  
N° VIVEA : R075/2021/654 (df)

NOM :  
Prénom :  
Entreprise :  
Adresse :  
CP : Commune :  
Téléphone :  
Mail :

Statut :  
 Chef d'exploitation  Cotisant solidaire  
 Conjoint collaborateur  Aide familiale  
 Salarié agricole  Autre :

Date de naissance :

Niveau d'études :  
 Fin de scolarité obligatoire  BEP, BPA, BEAP, CAP  
 BAC  BAC+2  
 BAC+3 et 4  BAC+5 et plus

Adhésion à une association du réseau FRAB :  
 Non  Oui, laquelle :

J'ai pris connaissance des conditions générales de service et je les accepte,

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature

## Vos attentes par rapport à la formation

J'ai déjà suivi une formation sur ce thème :  
 Non  Oui, laquelle :

Quelles sont les nouvelles connaissances / les nouvelles pratiques que je souhaite acquérir :

TRAVAIL SUR LA FERME



JEUDI 11 FÉVRIER 2020

## PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE – ZOOM SUR LA MÉTHANISATION

### OBJECTIF

ACQUÉRIR LES BASES TECHNIQUES, ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES DE LA MÉTHANISATION ET RÉFLÉCHIR À LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET ADAPTÉ

**PRÉ-REQUIS** Pas de connaissances pré-requises ou pré-requis nécessaires.

**VALIDATION DE LA FORMATION** Fiche d'évaluation / évaluation des acquis.

### PROGRAMME

- ❖ Principes de la méthanisation : définition, les différentes typologies d'installations, les substrats agricoles, les technologies des digesteurs à la ferme, la valorisation du biogaz, la valorisation du digestat, les aspects économiques et réglementaires.
- ❖ Témoignages...
- ❖ Réfléchir à son projet de méthanisation : tailles des installations, valorisation des produits (biogaz et digestat)...

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES** : Présentation d'un diaporama, discussions. Approche descriptive et critique des moyens mis en œuvre. Échanges entre stagiaires et intervenants.

**INTERVENANT** : Mathieu Fouché conseiller énergie Chambre d' Agriculture Lot et Garonne

**RESPONSABLE ET FORMATRICE DU STAGE** : Noémie SEGUIN ~ Conseillère territoire à AGROBIO 47/ BIO NOUVELLE AQUITAINE

## INSCRIPTION

[En cliquant ici :](#)

Soit avec le bulletin d'inscription complété et adressé

• par courrier à :

BIO NA 12 bis rue St-Pierre  
79500 MELLE

• ou par mail à

[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)

AVANT LE 09 Février 2021

Nous vous invitons à vous inscrire le plus rapidement possible, et dans les délais, pour permettre une bonne organisation de la formation.

• Pour que votre inscription soit effective, votre bulletin doit être retourné complété et signé.

• Le règlement est à remettre le premier jour de la formation.

## RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Pôle formations  
05 49 29 17 18

[p.pierre@bionouvelleaquitaine.com](mailto:p.pierre@bionouvelleaquitaine.com)



BIO NOUVELLE-AQUITAINE

Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

LE TAUX DE SATISFACTION DES STAGIAIRES EN 2019 EST DE 88,70%

## LIEU, HORAIRES, DURÉE

Lieu : Villeneuve sur Lot

Horaires : 9h00-12h00/13h00-17h00

Durée : 7 Heures

Repas : pique nique et boissons à apporter sur place.

A compter de l'été 2019, seuls les agriculteurs et porteurs de projets adhérents au réseau Bio Nouvelle-Aquitaine ou à une structure du réseau FNAB (GAB) peuvent accéder à nos formations. Toutefois, les formations de la rubrique « conversion » sont accessibles à tous, adhérents et non adhérents du réseau. Au moment de l'inscription à la formation, si vous n'êtes pas adhérent et souhaitez le devenir, nous vous proposons de remplir et de renvoyer un bulletin d'adhésion à votre structure bio départementale. Si toutefois à l'issue de la formation votre adhésion n'était pas effective, nous nous réservons le droit de vous adresser en plus de la facture correspondant aux frais de formation, votre facture d'adhésion à acquittée pour l'année en cours.

	TARIFS	FINANCEMENT DE LA FORMATION	DEMARCHES A EFFECTUER
Agriculteur(trice)s.	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA* Crédit d'Impôt	Pour bénéficier du Crédit d'Impôt vous devez utiliser la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01 et penser à conserver les attestations de stages et factures des formations.
Ayants droits VIVEA (cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial). Candidat à l'installation remplissant les trois conditions suivantes :	Adhérent réseau BIO 15 € / Jour	VIVEA*	Si vous êtes candidat à l'installation vous devez :  1 – Vous inscrire dans le PPP. 2- Faire inscrire votre formation dans le PPP. 3 – Prouvez que vous n'avez aucun autre financement que VIVEA pour la formation.
Candidats à l'installation non ayants droit VIVEA (ne répondant pas aux trois conditions ci-dessus).	Adhérent réseau BIO 200 € / j Non adhérent réseau BIO 300 € / j	<u>Selon le cas :</u> - Pôle Emploi. - Conseil Régional. - Autre financement public...	Se renseigner sur les financements possibles pour votre formation.
Salarié(e)s Retraité(e)s.	Adhérent réseau BIO 200 € / Jour Non adhérent réseau BIO 300 € / J	OCAPIAT	Faire une demande auprès d'Ocapiat

**\* ATTENTION car votre « crédit » VIVEA est plafonné à 2 000 €/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet [vivea.fr](http://vivea.fr) ou sur l'application mobile et créez votre compte.**

## PUBLIC VISÉ

- Agriculteur, conjoint collaborateur
- Cotisant solidaire, aide familial
- Candidat à la conversion et/ou à l'installation
- Salarié d'exploitation
- « Personne en situation de handicap, nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation des modalités de formation à votre situation ».
- 8 stagiaires maximum

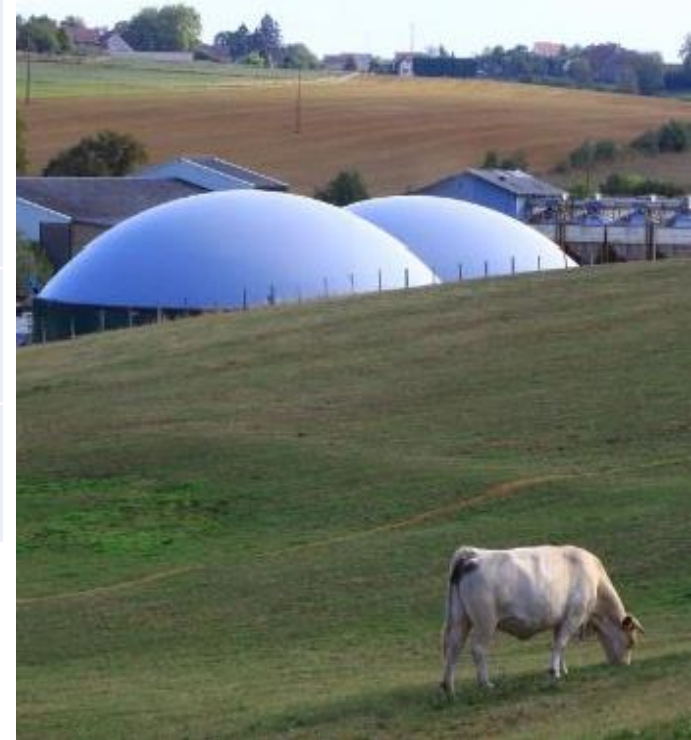


## PRÉ-REQUIS

Pas de connaissances pré-requises ou pré-requis nécessaires.



## PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENEUVELABLE – ZOOM SUR LA MÉTHANISATION



JEUDI 12 FÉVRIER 2021  
7 HEURES



BIO NOUVELLE-AQUITAINE  
Fédération Régionale d'Agriculture Biologique



AGROBIO 47